



# **PROJET DE CENTRE**

## **01.09.2020 - 31.08.2025**

### **I. Présentation du centre**

#### **Adresse et composition de l'équipe**

**Centre PMS Libre de Wavre I,  
Rue Théophile Piat, 22 - 1300 Wavre  
010/ 22 47 09  
www.centrepms.be  
E-mail : wavre1@centrepms.be  
isabelle.busto@centrepms.be**

Le centre PMS libre de Wavre1 est un centre mixte, dont le ressort comprend des écoles ordinaires et spécialisées tant dans l'enseignement fondamental que secondaire. Nous collaborons avec des écoles maternelles, primaires et secondaires, dont une organise l'enseignement en immersion en néerlandais, mais aussi des écoles organisant l'enseignement spécialisé de type 2 et 5 et un CEFA comprenant 460 élèves.

Notre centre comprend 10 fonctions :

- 1 directrice
- 1 infirmière (APM)
- 3 assistantes sociales (AS), dont 1 est affectée à temps plein au CEFA
- 4 conseillers psychopédagogiques (CPP) dont 1 est affectée à temps plein au CEFA
- 1 auxiliaire psychopédagogique (APP)

Depuis 3 ans, une demi-charge est attribuée à notre centre dans le cadre du programme d'action « CEFAccueil », soutenu par le Fonds Social Européen (FSE) et géré par le CCGPE-DGEO. Cette demi-charge est attribuée pour la période du 1<sup>er</sup> septembre au 31 août, renouvelée chaque année (depuis 3 ans) dans le cadre d'un partenariat avec le CEFA de Court Saint Etienne pour le projet « CEFAccueil ». Ce projet prévoit une série d'activités organisées autour de la thématique spécifique de l'accueil du jeune lors de son inscription dans l'enseignement en alternance. Ces jeunes restent effectivement une population fragilisée qui demande un accueil et une intervention davantage individualisés.



L'objectif de ce projet vise à diminuer le taux de décrochage scolaire dans l'enseignement en alternance. Cette demi-charge attribuée à une conseillère psychopédagogique vient donc s'ajouter à l'équipe du CEFA, constituée d'une conseillère psychopédagogique et d'une assistante sociale à temps plein.

Notre centre dessert 13 établissements scolaires pour une population de 6658 élèves en 2020 dont 460 élèves pour le CEFA ;

- 422 élèves sont en maternelle
- 1378 élèves sont en primaire
- 4528 élèves sont en secondaire (général, technique et professionnel)
- 483 élèves sont en enseignement spécialisé
- 464 élèves sont dans l'enseignement en alternance

Nous couvrons donc non seulement tous les niveaux mais aussi tous les secteurs de l'enseignement, ainsi que le spécialisé et l'enseignement et la formation en alternance.

Nos écoles sont situées à proximité du Centre, à moins de 3 kilomètres pour la plupart, ceci nous permet un accès rapide pour nous y rendre lors de nos permanences mais facilite également l'accès au centre pour les élèves désireux de rester discrets, ainsi que pour les parents, que nous recevons toujours au Centre.

## II. ETABLISSEMENTS SCOLAIRES

Ecoles	Adresses
Le Verseau Fondamental	Rue de Wavre 60 1301 Bierges
Le Verseau Secondaire	Rue de Wavre 60 1301 Bierges
Collège Notre-Dame de Basse-Wavre Fondamental	Rue du Calvaire 4 1300 Wavre
Collège Notre-Dame de Basse-Wavre Secondaire	Rue du Calvaire 4 1300 Wavre
Institut Saint Jean-Baptiste Fondamental (cycle 2,5-8)	Chaussée de Louvain 10 1300 Wavre
Institut Saint Jean-Baptiste Fondamental (cycle 8-12)	Rue de Bruxelles 45 1300 Wavre
Institut Saint Jean-Baptiste Secondaire	Rue de Bruxelles 45 1300 Wavre
Collège Christ-Roi Secondaire	Rue du Renivaux 25 1340 Ottignies
Collège Technique Saint-Jean Secondaire	Rue du pont Saint-Jean 1300 Wavre
Collège Technique Saint-Jean (CEFA)	Rue Belote 7 1490 Court-Saint-Etienne
Ecole Escale type 5 Fondamental	Allée de Clerlande 12 1340 Ottignies
Ecole Escale type 5 Secondaire	Allée de Clerlande 12 1340 Ottignies
Le Ponceau Type 5 Primaire	Avenue reine Fabiola,15 1340 Ottignies
Le Ssaso du Ponceau Type 5 Secondaire	Avenue reine Fabiola,15 1340 Ottignies
Antenne 110 type 5 primaire	Drève des Magnolias, 7 1332 Genval
Ecole Le Grand Tour type 2	Venelle de Terlongval 1300 Wavre

Le contexte économique, social et culturel du Brabant Wallon est généralement considéré comme plus favorisé que dans d'autres régions. Toutefois, nous rencontrons de plus en plus régulièrement des élèves dont la situation familiale, sociale et économique est précaire. Notons que les questions d'accrochage scolaire sont tout autant présentes qu'ailleurs, de même que des difficultés d'ordre affectif. Beaucoup de jeunes sont livrés à eux-mêmes de part le manque de disponibilité des parents. Les cas de maltraitance morale voire physique ne sont pas exceptionnels. Les familles en situation de crise sont très fréquentes (séparation, droit de garde difficile, famille recomposée, maladie, deuil, tentatives de suicides...).



Dans certaines de nos écoles, notamment l'enseignement spécialisé, et le CEFA, il n'est certainement pas rare que nous soyons confrontés à des problématiques sur lesquelles viennent se greffer des difficultés matérielles et sociales rendant les pistes de solution compliquées à mettre en place. Nous observons un manque cruel de ressources et d'accompagnement à prix raisonnable, dont devraient bénéficier ces familles. Face à des situations critiques, nous nous trouvons parfois dans une impasse.

Par ailleurs, nous constatons une explosion dans la multiplicité des services privés d'aide et d'accompagnement aux jeunes (coaching, experts en méthodologie, thérapeutes scolaires, etc.), services généralement onéreux. Les enseignants font de plus en plus appel aux services de l'équipe PMS, que ce soit pour des problématiques sociales, psychologiques ou pédagogiques.

En ce qui concerne l'orientation, la pénurie de places dans les filières qualifiantes ou professionnelles et même parfois générales rend les choix d'orientation et d'inscription difficiles voire impossibles.

### **III. Les valeurs et les objectifs prioritaires**

Le projet de centre que nous vous présentons a été élaboré en équipe. Outre les valeurs définies dans le programme spécifique de notre Pouvoir organisateur « Association des centres PMS libres du Brabant Wallon, asbl », il recouvre les valeurs auxquelles nous nous rattachons et les objectifs que nous souhaitons poursuivre afin d'offrir au jeune les conditions optimales pour un développement harmonieux de sa personnalité, de son bien-être individuel et social et de son parcours d'apprentissage.

Notre projet de Centre tient compte des besoins et ressources de la population scolaire de notre ressort ainsi que de son contexte social, économique, culturel et sanitaire. Il a été construit en lien avec les projets éducatifs et pédagogiques des établissements scolaires avec lesquels nous collaborons. Il est également imprégné de l'excellente collaboration que nous avons avec nos partenaires scolaires et de la confiance qu'ils nous témoignent.

Notre souci de participer à la construction d'une société plus humaine et plus juste, dans le respect des convictions morales, philosophiques et religieuses de nos consultants, constitue une des valeurs fondamentales qui sous-tendent notre travail. Il nous importe de respecter la liberté de décision de tout un chacun dans son espace de responsabilité. Par exemple, la temporalité des élèves ou des parents peut être différente de celle de l'école ou de la nôtre.



Notre rôle d'interface permet de tenir compte des rythmes de chacun. Notre indépendance par rapport aux écoles nous aide à nous centrer sur les parents et la nécessité pour eux d'avoir un temps de réflexion.

Nous désirons promouvoir la reconnaissance de la valeur de la personne et l'égalité des chances données à chacun.

Nous désirons également privilégier l'expression et l'écoute du jeune.

Nous sommes convaincus que celui-ci est un être en évolution. Il porte en lui des potentialités qui s'épanouiront, pour autant que ses besoins soient pris en compte et qu'un cadre, lui permettant de développer son autonomie, lui soit offert. La bienveillance, le respect et l'empathie sont les fondements de notre travail quotidien.

L'approche tri-disciplinaire, pilier de notre travail, prend tout son sens dans la mesure où elle permet un regard centré sur le jeune pris dans sa globalité et sur les contextes dans lesquels il évolue. Être attentif à l'épanouissement tant physique que social et psychologique du jeune constitue le principe conducteur de notre réflexion et de nos interventions.

Nous contribuons au processus d'inscription du jeune dans son développement et dans sa participation réfléchie au développement de la société.

Le fonctionnement d'équipe vise à sauvegarder un espace de débat dans le respect des différences d'opinions, des spécificités d'approches tant disciplinaires que personnelles.

Nous nous réunissons tous les mois pour une réunion d'équipe, afin de partager les informations les plus importantes, échanger sur les formations suivies, inviter des intervenants extérieurs et faire le point sur les situations complexes. Ceci nous aide à maintenir le lien qui nous unit en tant qu'équipe pluridisciplinaire.

Une après-midi par semaine est consacrée à un travail de réflexion, d'analyses et d'échanges autour de sujets qui nous préoccupent (le travail en maternelle, situation de crise, les cas psychiatriques...)

De plus, des réunions de concertations en sous-équipe et avec la direction sont organisées de façon régulière. Ces moments d'échange et d'analyse de situations sont essentiels pour garder le lien et la cohérence du travail fait dans les écoles.

C'est aussi le moment pour des réunions informelles en sous équipe ou plus formelles avec la direction.

Nous avons à cœur de multiplier ces « moments ensemble » afin de renforcer la cohésion de l'équipe et la solidarité entre les collègues, qui nous assure un soutien dans la gestion de cas difficiles. Les situations et demandes semblent se complexifier depuis quelques années ce qui peut induire des tensions et de l'anxiété chez les agents. L'analyse de cas difficiles en équipe permet de réguler en partie ces émotions et surtout d'augmenter le sentiment d'appartenance à une équipe et de solidarité et soutien entre collègues.

Nous cherchons également à développer la reconnaissance mutuelle de la valeur et des compétences de chaque agent. A l'avenir, il serait intéressant d'entamer une réflexion sur la spécificité de chaque agent, sur ses ressources personnelles et ses zones "d'expertise" pour dégager les ressources de chacun au profit de toute l'équipe.

Enfin, pour répondre à notre souhait d'ouverture et de recherche permanente nous organisons des visites d'institutions et des rencontres avec d'autres partenaires.

#### **IV. Activités et moyens**

Ces activités sont construites et élaborées par les trois missions essentielles définies par le décret du 14 juillet 2006 relatifs aux missions, programmes et rapports d'activités des centres psycho-médico-sociaux.

1. Promouvoir les conditions psychologiques, psychopédagogiques, médicales et sociales qui offrent à l'élève les meilleures chances de développer harmonieusement sa personnalité et de le préparer à assumer son rôle de citoyen autonome et responsable et à prendre une place active dans la vie sociale, culturelle et économique.
2. Contribuer au processus éducatif de l'élève, tout au long de son parcours scolaire, en favorisant la mise en œuvre des moyens qui permettront de l'amener à progresser toujours davantage et ce, dans la perspective d'assurer à tous des chances égales d'accès à l'émancipation sociale, citoyenne et personnelle. A cette fin, les centres mobiliseront, entre autres, les ressources disponibles de l'environnement familial, social et scolaire de l'élève.
3. Dans une optique d'orientation tout au long de la vie, soutenir l'élève dans la construction positive de son projet de vie personnelle, scolaire, professionnel et de son insertion socio-professionnelle.



### **a. L'offre de service aux consultants**

**Comment se rendre visible auprès des parents ?**

**Comment se faire connaître auprès des partenaires ?**

**Comment se présenter auprès des élèves ?**

**Comment donner une image positive, moderne et pro-active du CPMS ?**

Le Centre PMS est avant tout un service de première ligne pour le jeune en âge de scolarité (et ce jusque 25 ans) et sa famille. Sa mission essentielle est d'analyser les situations, d'offrir un espace de réflexion et d'information et de faire émerger des pistes d'aide afin de permettre aux personnes qui font appel à lui, de prendre les décisions qui leur conviennent. Si le centre PMS pratique la guidance de l'élève et l'accompagnement familial, il n'a cependant pas pour mission d'effectuer des prises en charges thérapeutiques ni des remédiations, nous sommes en effet un service de première ligne (le personnel des centres PMS composé de psychologues, d'infirmières et d'assistants sociaux ne compte en effet pas de personnel spécialisé en rééducation comme, des psychomotriciens ou des psychothérapeutes).

C'est pourquoi, lors de nos premiers contacts avec les consultants, nous reprecisons notre cadre de travail et notre offre de service.

Les moyens de diffusion auprès des élèves, des parents, des écoles et des partenaires, de cette offre de service, sont les documents (y compris le texte de loi permettant d'opposer un refus à l'intervention du centre) remis aux parents lors des inscriptions dans les écoles, et les informations diffusées lors de nos passages en 1<sup>ère</sup> secondaire et dans nos écoles d'enseignement qualifiant et professionnel en 3<sup>ème</sup> secondaire. De plus de nombreuses informations sont accessibles sur les sites des écoles y compris un lien direct au site du CPMS.

Dans chacune de nos écoles nous mettons à dispositions des élèves et de toute l'équipe pédagogiques des affiches grand format avec la photo de la sous équipe, nos jours de permanences, nos coordonnées (mails et téléphone) et le local ou nous trouver.

Nous tentons de rendre nos présentations orales ludiques et créatives pour les élèves de première année.

Nous participons à de nombreuses animations, en collaboration avec nos partenaires (AMO, plannings familiaux, PSE, etc.), ce qui nous donnent l'occasion de présenter à nouveau nos services, de façon plus élargie puisque ces animations touchent toutes les années, tant dans le primaire que le secondaire.

En début de chaque année scolaire, chaque sous-équipe rencontre les directions d'école afin de préparer l'année en cours et d'établir ensemble l'organisation et l'agenda des activités durant l'année scolaire.



Nous participons aussi aux multiples réunions d'information pour les parents qui ont lieu en début d'année. Dans certaines écoles du fondamental, nous organisons des petits déjeuners où nous invitons les parents à partager ce moment convivial avec l'équipe PMS. C'est l'occasion pour nous de présenter succinctement nos activités et cela permet aux parents de mettre un visage sur un nom. Nous avons également un site Internet offrant aux parents et aux partenaires une foule d'informations sur notre centre et son équipe.

Concernant le CEFA, nous veillons à être particulièrement visibles, et notre local est situé à un endroit stratégique et accessible. Nous tentons d'être disponible dès que l'élève ou le futur élève et ses parents en expriment le besoin. La particularité des agents PMS au CEFA est notre présence tous les jours de la semaine. Nous avons un local à l'entrée du CEFA ce qui facilite notre visibilité et la prise de rendez-vous par les élèves.

Avant même l'inscription, les élèves désireux d'intégrer le CEFA ou qui se posent des questions concernant l'enseignement en alternance peuvent demander un rendez-vous. Nos coordonnées sont disponibles sur le site internet du CEFA de Court Saint Etienne. Nos collègues des centres PMS du Brabant Wallon ont également nos coordonnées. Nous avons des GSMs professionnels. Si nous ne pouvons répondre, nous invitons les élèves ou leurs parents ou autres professionnels à laisser un message et nous nous engageons à les rappeler dans le moment de la journée prévu pour cela.

Lors de l'inscription au CEFA de Court-Saint Etienne, les personnes recevant le jeune et ses parents remettent une carte de visite avec nos coordonnées. Pour certains élèves, il leur est conseillé de prendre contact avec notre service avant la rentrée au CEFA.

Lors de la première journée d'accueil, nous présentons notre service dans chaque classe. Cela permet aux jeunes d'identifier physiquement les agents PMS du CEFA et de leur expliquer nos missions et valeurs et notre présence quotidienne dans le local PMS.

Nous avons également des affiches dans le CEFA de Court Saint Etienne reprenant nos coordonnées et des cartes de visites se trouvent à l'accueil.

Nous organisons des animations de manière fréquente et pour toutes les années. Les élèves ainsi ont l'occasion de nous voir et de connaître nos missions.

Nous sommes présents lors de toutes les remises de bulletin. Les parents et les élèves peuvent se présenter lors de notre permanence lors de la remise de leur bulletin.

Nous sommes présents lors des conseils d'admissions et de tous les conseils de classe.

Nous sommes également présents lors des journées pédagogiques organisées par l'école.



## **b. La réponse aux demandes des consultants**

**Comment accueillir une nouvelle demande venant d'un enseignant ?**

**Comment répondre aux inquiétudes d'un parent ?**

**Comment répondre à une demande d'une direction d'école ?**

**Comment accueillir une demande d'un élève lors de nos permanences ?**

**Comment répondre aux nombreuses sollicitations durant les conseils de classe du secondaire ?**

**Comment « faire venir » l'adolescent en souffrance ?**

Chaque demande est écoutée, analysée, et prise en compte.

Lorsqu'une demande provient de l'école pour un enfant du primaire, nous incitons le directeur, les enseignants ou les éducateurs à mobiliser les parents afin que ceux-ci prennent contact avec nous. De cette manière, les parents peuvent s'approprier la démarche. Nous recevons généralement les parents en bi-disciplinarité car nous sommes convaincus qu'un entretien bi ou tri-disciplinaire permet de mieux cerner la demande et donc d'y répondre plus adéquatement.

Des concertations tri-disciplinaires pour chaque établissement sont prévues, de manière systématique, afin de pouvoir effectuer l'analyse des demandes et d'échanger les informations.

Lorsqu'une demande provient du conseil de classe en secondaire, nous sommes attentifs, dans la mesure du possible, à ce qu'elle soit relayée au jeune et ses parents par un membre de l'équipe éducative (professeur, éducateurs, directeurs, coordinateur). Nous leur demandons également d'explicitier les questions qui les préoccupent. Nous sommes convaincus qu'il est essentiel de créer des conditions de confiance avec l'équipe éducative afin que cette dernière collabore de manière positive et constructive avec nos équipes. Pour travailler collégialement avec les enseignants et les éducateurs, il nous importe d'avoir des contacts réguliers avec ceux-ci. Il est souvent nécessaire de retravailler avec les écoles, les éducateurs et les enseignants comment mobiliser le jeune et ses parents pour qu'ils s'approprient la demande. Qui est demandeur ? Quel est le problème ? Pourquoi nous contacter ?



Pour qui ? Il nous importe de maintenir un lien de confiance et une communication constructive avec les équipes éducatives tout en rappelant notre cadre de travail.

Lorsqu'une demande nous parvient lors de nos permanences au sein de nos écoles, nous l'accueillons et l'analysons et nous voyons quelle suite y donner. Nous réfléchissons aux différents moyens à mettre en œuvre et les planifions.

Enfin, nous tenons à avoir une attention particulière pour les élèves qui sont en difficultés (scolaire, familiale ou autre) mais qui n'expriment pas de demande d'aide.

Nous tentons alors de faire naître cette demande, de permettre au jeune de l'exprimer lors d'une rencontre avec lui. Nous sommes persuadés que le fait « d'aller vers le jeune » est souvent porteur d'une collaboration avec lui malgré sa réticence initiale. Cette pro activité permet à de nombreux jeunes d'entrer en contact avec nous et de bénéficier ainsi de notre écoute et d'un soutien. Un billet de proposition à un premier rendez-vous a été réalisé en équipe. Ils sont distribués auprès des titulaires et éducateurs afin que ces derniers prennent le temps de formuler l'objet de la rencontre à l'élève. Ceci permet à l'élève d'avoir le choix d'accepter ou non l'entretien, et à l'équipe éducative de s'impliquer davantage auprès du jeune.

En ce qui concerne le CEFA Nous accueillons chaque demande et analysons celle-ci dans une perspective globale.

Cette demande peut nous parvenir via nos GSMs professionnels. Si nous ne parvenons pas à répondre directement, un message d'accueil est indiqué invitant les personnes à nous laisser un message. Nous nous engageons à rappeler dans les plus brefs délais.

Nous invitons les professeurs à accompagner les élèves qui leurs expriment le souhait de nous rencontrer. Nous envisageons alors un premier entretien avec le professeur en fonction des besoins de cet élève.

L'élève lui-même ou ses parents peuvent se présenter directement au local du PMS afin de prendre un rendez-vous. Beaucoup d'élèves se présentent lors des pauses des cours pour prendre rendez-vous.

Nous tentons toujours et en fonction de nos disponibilités de fixer un rendez-vous qui convient à l'élève et /ou à ses professeurs dans le délai d'une semaine.



### **c. Les actions de prévention**

**Comment promouvoir le bien être des élèves ?**

**Comment construire des projets visant à informer les élèves ?**

**Comment créer un partenariat constructif avec les écoles ?**

**Comment construire avec des partenaires l'animation idéale ?**

**Comment dire les choses à nos élèves dans le respect de chacun ?**

**Comment empêcher, éviter, prévenir ?**

Les équipes tri-disciplinaires construisent et participent aux animations de prévention organisées dans certaines écoles. Chaque projet est analysé en fonction de la demande et du contexte.

Elles collaborent aussi, avec d'autres partenaires, comme les AMO, le planning familial ou le PSE, à l'élaboration et à la réalisation de nombreuses animations. Enfin, des concertations d'évaluations sont prévues avec les partenaires

Nous effectuons nous-mêmes également des animations dans le domaine psychosocial ayant comme thème par exemple le respect de l'autre, l'estime de soi ou le respect à la différence.

Nous observons au fil du temps des nouveaux comportements chez les jeunes qui nous amènent à organiser des animations de prévention dès la première maternelle (connaissance du corps, communication non-violente, respect de l'autre, émotions, besoins etc.)

Nos interventions en maternelle ont également un but préventif. Il en va de même des concertations organisées avec les enseignants de première primaire en début d'année, et qui se poursuivent tout au long de l'année scolaire.

Au niveau de la sixième primaire, nous animons des séances d'information et de questions-réponses dans le but d'apaiser les inquiétudes des jeunes avant l'entrée en secondaire. Un autre thème également abordé avec les jeunes de cette tranche d'âge est la communication non violente. Nous remarquons en effet une augmentation du phénomène de «harcèlement», et ce même parmi les plus jeunes.



A l'entrée du secondaire, ou lors d'une première inscription au CEFA, une information sur le rôle du CPMS est organisée. A cette occasion nous nous préoccupons des besoins, des interrogations et des craintes des élèves et nous leur expliquons le fonctionnement de nos permanences hebdomadaires.

L'équipe PMS du CEFA est constamment en réflexion concernant les actions de prévention à mettre en place en lien avec les caractéristiques et les besoins des jeunes du CEFA.

En effet, les élèves du CEFA de Court Saint Etienne arrivent avec un vécu personnel ou scolaire difficile et un parcours semé d'embûches. Ils sont très peu à être accompagnés dans leur scolarité ou dans leur vie personnelle par un ou deux de leurs parents.

L'équipe organise plusieurs animations sur différents thèmes en collaboration avec divers partenaires.

### **\*Prévention du décrochage scolaire**

Le décrochage scolaire est un thème travaillé en profondeur et en concertation avec plusieurs acteurs du CEFA

Depuis 3 ans, le projet CEFACueil met l'accent sur la prévention du décrochage chez les jeunes.

Des animations sont organisées de manière mensuelle dans les classes de 3ème année car au fur et à mesure, nous avons constaté plus particulièrement dans cette année, un décrochage plus important.

Nous sommes attentifs au problème de l'absentéisme scolaire. Des concertations fréquentes sont menées avec les éducateurs, avec l'équipe CEFACueil avec l'assistant social, avec les responsables de section et les professeurs de suivis.

La particularité de notre mission au CEFA est ce travail de concertation avec des objectifs clairs entre chaque professionnel, le but principal étant l'accrochage du jeune à l'école.

### **\*La prévention des assuétudes**

La consommation de drogues et d'alcool est une problématique importante parmi les jeunes du CEFA

Chaque année, nous menons des animations « Ça dépend de moi » à destination des 5<sup>ème</sup> et 6<sup>ème</sup> en collaboration avec divers partenaires (AMO...). Ces animations abordent la problématique des assuétudes et des dépendances au moyen de différents témoignages des Alcooliques Anonymes et des Al-anon et d'un jeu-débat.

Chaque année également, une animation concernant la consommation d'alcool est menée pour toutes les troisièmes années. Cette animation « Kottabos » se déroule en deux heures par groupe de 10 à 15 élèves maximum.



Ces animations permettent aux jeunes de parler sans jugement des risques de leur consommation et d'écouter les conseils des autres jeunes pour gérer, diminuer voire arrêter celle-ci.

### **\*Prévention de la santé**

Chaque année, une matinée bien-être est organisée pour les 3ème année. Cette animation se fait en collaboration avec le SPSE (Service de Promotion à la santé dans les Ecoles). Les thèmes qui y sont développés sont l'alimentation saine, le sommeil et la protection du dos.

Nous travaillons régulièrement en collaboration avec le centre local de promotion à la santé (CLPS) : construction de projets, emprunt d'outils, formations, conférences, recherches d'information.

Depuis plusieurs années des animations sur l'Evras sont mises en place : nous abordons les violences conjugales, la maternité la contraception :

En entretien individuel, ces thématiques reviennent régulièrement.

### **d. Le repérage des difficultés**

**Comment prendre notre place au cœur même de notre métier ?**

**Comment mettre nos limites ?**

**Comment nous situer en tant que « interface » entre les différents partenaires ?**

**Quels outils, quand et dans quel but ?**

**Comment aider le jeune en difficultés ?**

Pour notre équipe, le repérage des difficultés se fait tout au long de la scolarité, c'est pourquoi nous participons dans la mesure du possible aux conseils de classe dès la première maternelle en ce qui concerne l'enseignement fondamental.

Nous pensons que notre intervention est plus cohérente si nous la débutons en tout début de scolarité. En effet, on constate qu'il est parfois un peu tard d'intervenir en dernière année de maternelle. Les enfants plus fragiles peuvent être repérés plus tôt, ce qui nous permet de réfléchir avec les enseignants et les parents à différentes pistes susceptibles de les aider à progresser. Ceci nous permet de créer rapidement un lien avec les parents mais aussi les enseignants. Une intervention de notre part dès la première année nous rend plus visible aux parents.



A travers nos entretiens mais aussi des questionnaires et des outils standardisés, nous essayons de tester, dans la mesure du possible, nos hypothèses de travail et de renvoyer les parents vers des spécialistes pour compléter nos observations. Les observations de chacun : les parents, l'entourage, les enseignants et les nôtres permettent d'avoir une vision globale des milieux de vie de l'enfant et de mieux comprendre sa situation. Dès lors, nous pouvons sur base de cette analyse, réfléchir aux ressources parentales et aux ressources de l'enfant et voir si une aide quelconque est nécessaire ou pas.

Par ailleurs, nous participons également aux conseils de classes dans l'enseignement spécialisé (de façon hebdomadaire). Ces concertations nous permettent de faire le point sur les progrès des élèves et d'envisager leur évolution scolaire soit dans la continuité soit dans une réorientation ou encore dans une intégration dans l'enseignement ordinaire. Nous remarquons qu'il est parfois très difficile d'envisager une orientation pour un élève issu de l'enseignement spécialisé de type 2. Nous sommes régulièrement confrontés au manque de place disponible dans d'autres établissements organisant ce type et sommes parfois obligés de diriger les parents vers les différentes commissions existantes afin d'éviter la déscolarisation de certains enfants.

En ce qui concerne l'école d'enseignement de type 5 que nous desservons, il ne nous est pas toujours facile de définir notre rôle en tant que service PMS, cette école étant « rattachée » à un centre hospitalier spécialisé qui prend en charge tous les élèves tant au niveau du diagnostic qu'au niveau de l'orientation de ces élèves vers un autre type d'enseignement. De plus, nous n'avons pratiquement pas de contact avec les parents, ce qui nous met parfois dans une position délicate au moment d'établir certains documents administratifs obligatoires, comme les attestations de réorientation par exemple. Si dans nos écoles une orientation dans l'enseignement spécialisé est l'aboutissement d'une longue démarche de réflexion avec les parents et d'une série d'investigations approfondies avec l'enfant, il n'en n'est rien dans cette école de type 5 puisque nous ne sommes aucunement impliqués dans la décision prise par l'équipe pluridisciplinaire de l'hôpital.

Nous avons pu exprimer notre inconfort face à cette situation particulière lors de réunions avec l'équipe éducative et l'équipe pluridisciplinaire de l'hôpital, ce qui nous a permis de clarifier certaines choses mais nous restons dans le questionnement par rapport à ce fonctionnement particulier de cette école et la collaboration originale qui en découle. Par ailleurs, de plus en plus d'intégrations sont mises en place avec le type 5, ce qui complexifie encore notre collaboration avec cette école.



L'école « Le Ponceau » est une antenne de l'école Escale. Cette école s'adresse à des jeunes de niveau primaire et secondaire sous certificat médical qui ne peuvent plus fréquenter leur école d'origine. Ce sont des jeunes en rupture scolaire, en grande souffrance psychologique et en quête d'un nouvel équilibre pour redémarrer une scolarité la plus normale possible.

Une autre antenne, le Ssaso (Structure Scolaire d'Aide à la Socialisation et à l'Orientation) accueille les adolescents à l'arrêt, momentanément fragilisés et empêchés de poursuivre leur scolarité.

Ces jeunes arrivent au Ssaso avec un bagage psychologique très lourd, voire même extrême (jeunes qui se défenestrent, qui sont en pleine décompensation ou délire paranoïaque) La collaboration avec ces structures nous prend beaucoup de temps et d'énergie.

Une autre implantation de l'école Escale est « l'Antenne 110 » qui accueille et héberge des enfants déscolarisés pour une durée de maximum 3 ans. Au terme de ces 3 ans, ces enfants sont alors orientés soit vers un autre centre de jour soit vers une école. Notre travail d'orientation est compliqué tant par la pathologie parfois très lourde de ces enfants que par la difficulté de trouver un lieu adéquat pour leur bien-être.

Dans l'enseignement secondaire, nous participons aux conseils de classe trimestriels. A cette occasion, lorsque certains élèves sont signalés en difficulté soit sur le plan scolaire soit sur le plan personnel, soit encore sur le plan de la santé, nous invitons les professeurs à motiver le jeune ou ses parents à prendre contact avec nous.

Nous prenons parfois l'initiative « d'aller vers le jeune », c'est-à-dire que nous l'invitons à nous rencontrer lors de nos permanences à l'école. Cette pro activité donne l'occasion au jeune d'avoir un premier contact et de prendre ainsi la décision de poursuivre ou non.

Enfin, il arrive que des enseignants nous abordent dans l'école pour nous signaler l'un ou l'autre élève en difficulté. Il convient alors de prendre rendez-vous avec ce professeur afin qu'il formule plus clairement ses inquiétudes. Nous demandons ensuite à l'enseignant inquiet de mobiliser les parents pour qu'ils nous contactent.

Quant au CEFA, nous démarrons un travail de repérage des difficultés d'apprentissage dès l'inscription. Un document est fourni aux parents dès l'arrivée de l'élève qui nous informe des difficultés existantes. Des aides sont alors réfléchies et mises en place.



Lorsqu'un nouvel élève arrive au CEFA, un entretien avec le responsable de section ou une personne de l'équipe CEFAccueil est organisé. Cet entretien a été imposé par l'OFA (Office de Formation en Alternance) et est appelé : « Guide d'entretien ». Il vise à faire le point sur les compétences et attentes du jeune. A la suite à celui-ci, il peut être conseillé au jeune de nous rencontrer pour son orientation scolaire ou pour des difficultés évoquées par le jeune.

Nous participons également aux conseils d'admission et aux conseils de classe. Lorsque certains élèves sont signalés en difficultés, nous invitons le professeur à se présenter avec lui à notre local afin de pouvoir en discuter.

### **e. Le diagnostic et la guidance**

**Et maintenant que fait-on ?**

**Comment travailler ensemble, avec les parents et les partenaires scolaires ?**

**Comment articuler la demande des parents avec les besoins de l'élève dans le cadre exigeant et restreint de l'école ?**

**Quelles sont les pistes à envisager ?**

Lors des concertations en sous-équipes, chaque discipline apporte son regard spécifique sur la situation présentée.

Une fois l'analyse de la demande effectuée, certaines hypothèses voient le jour et nous tentons de les vérifier avec les moyens d'investigation psycho-médico-sociaux en notre possession. Nous croisons nos observations avec celles des parents et de l'école. Notre regard est tiers et nos observations sont complémentaires à celles récoltées lors des entretiens et des concertations.

Notre centre a fait l'acquisition du test MABC 2 qui permet un diagnostic psychomoteur chez les enfants de 3 à 16 ans. Et de manière générale, nous participons à des formations afin de maîtriser au mieux ces nouveaux outils.

A ce stade, des entretiens avec l'équipe pédagogique et éducative sont tenus, dans la mesure du possible, afin d'apporter un éclairage supplémentaire.





Nous participons activement aux conseils de classe à différents moments de l'année scolaire. Enfin, d'autres intervenants sont consultés selon les cas (comme par exemple des logopèdes, neuropsychologues, pédopsychiatres, médecins, thérapeutes, etc.).

Nous veillons particulièrement à ce que les élèves à besoins spécifiques bénéficient des aménagements raisonnables, en se concertant avec les parents et les différents intervenants extérieurs. Nous avons donc un rôle important à ce propos.

Les membres de l'équipe se concertent régulièrement pour mettre leurs observations en commun et réfléchir à la poursuite de l'intervention.

Notre centre a la particularité de desservir une majorité d'écoles secondaires (70%). Ceci nous amène à répondre lors de nos permanences à des demandes de plus en plus nombreuses et diversifiées.

Nous remettons nos conclusions à l'élève et/ou aux parents et envisageons avec eux la meilleure piste à suivre. Il nous arrive de faire un retour à l'enseignant avec l'accord des parents uniquement ou à leur propre demande.

Dans nos écoles d'enseignement spécialisé, nous collaborons très étroitement avec l'équipe éducative, ainsi qu'avec les parents afin d'assurer la guidance des élèves.

Au CEFA, les élèves sont accompagnés dès leur inscription jusqu'à la fin de leur parcours scolaire. Nous participons à des réunions de section régulièrement afin d'aborder d'une part les absences et les problèmes de comportements et d'autre part le suivi pédagogique des élèves. Des concertations fréquentes ont lieu avec le service social et l'équipe CEFAccueil afin d'offrir une guidance aux jeunes en fonction des besoins. Des réunions sont prévues avec les services extérieurs (SAJ, SPJ, AMO, SAS, Equipe Mobile,) afin d'affiner la guidance du jeune. Toutes ces concertations sont faites en respectant le secret professionnel. Les élèves du CEFA sont majoritairement des jeunes adultes au parcours scolaires complexes. Lorsqu'il est nécessaire de les évaluer, comme il est difficile de disposer d'outil pour mesurer leurs compétences, l'équipe utilise le test « WAIS » (Echelle de Wechsler pour adulte), ce qui permet de faire le point sur leur fonctionnement cognitif.

## **f. L'information et l'orientation scolaire et professionnelle**

**Quelle école ?**

**Quelle option ?**

**Un maintien ou un avancement est-il pertinent pour cet élève ?**

**Qu'est-ce que j'aime ?**

**Quelles sont mes forces ?**

**Quelles sont mes faiblesses ?**

**Où dois-je aller ?**

**Quel avenir pour moi ?**

**Comment remplir une des missions essentielles de notre programme ?**

L'orientation est un processus complexe qui ne se limite pas à un changement de filière ou d'école. Travailler l'orientation avec les élèves demande un personnel formé aux théories, aux pratiques en orientation et aux techniques d'animation. Or, il n'est pas toujours aisé pour les agents de trouver les formations adéquates dans ce domaine, ou d'y consacrer le temps nécessaire au vu de toutes les missions qui nous incombent et des demandes individuelles de plus en plus nombreuses et complexes dans les écoles.

Travailler l'orientation avec les élèves exige également le soutien actif des directions d'école, tant au niveau institutionnel qu'organisationnel, ainsi que l'implication des enseignants qui conditionnent la mise en place de toute démarche.

L'organisation de l'enseignement secondaire est compliquée et sujette à de constantes modifications, ce qui ne simplifie pas notre tâche. Notre connaissance de l'enseignement secondaire sous toutes ses formes doit être continuellement alimentée par les nouveautés en la matière, afin de donner l'information correcte aux jeunes et leurs parents, voire même aux enseignants.

L'équipe s'est donc formée plus spécifiquement à l'orientation individuelle et collective, et continue à mettre ses connaissances à jour.

Nous présentons les structures de l'enseignement et des différentes possibilités de formation aux moments charnières, c'est-à-dire en 6<sup>ème</sup> primaire, ainsi qu'en 2<sup>ème</sup>, en 4<sup>ème</sup>, en 6<sup>ème</sup> secondaire.

Les agents se tiennent informés à propos de l'enseignement et des métiers par différentes sources - portes ouvertes, salons, publications - en vue de les répercuter auprès des élèves et des parents. Ils utilisent des guides et des logiciels informatiques.



Nous répondons aux demandes individuelles visant à l'élaboration d'un projet et à l'éducation au choix à l'aide de différentes techniques visant à permettre au jeune de se connaître et de connaître les possibilités qui se présentent à lui.

Par ailleurs, les conseils de classe sont pour nous des opportunités pour confronter les projets du jeune à la réalité de ses compétences.

Ils nous permettent également d'être porte-parole du projet construit avec le jeune au moment des délibérations de fin d'année, notamment en matière d'attribution des restrictions.

Toutes les données sont rassemblées et discutées avec l'élève et/ou ses parents, le cas échéant.

Un autre aspect de l'orientation concerne l'accompagnement des parents et des jeunes dans les décisions d'avancement, d'éventuels maintiens, d'orientation en enseignement spécialisé.

Ajoutons que la question de l'intégration mobilise énormément de temps.

En ce qui concerne le CEFA, l'équipe PMS, participe non seulement aux conseils de classe mais aussi aux réunions de secteurs afin de suivre l'évolution des élèves. La question de l'orientation est particulièrement compliquée s'agissant de jeunes au parcours scolaire et familial complexes et avec une perspective d'avenir à construire au cas par cas. .

Les agents PMS doivent souvent faire preuve de créativité et d'imagination pour accompagner de façon cohérente certains élèves qui n'ont pas de projet précis et peu de motivation.

De plus, les possibilités de changement d'école sont assez restreintes étant donné la pénurie de place, tous secteurs confondus, dans notre région.

En 7<sup>ème</sup> professionnelle, une animation a été conçue sur cette thématique de l'orientation. Elle est centrée sur « que faire après la 7<sup>ème</sup> ? ». Elle aborde tant les études accessibles que les formations organisées par le Forem ou par la promotion sociale ou l'IFAPME.

Les agents participent au MFI (Module de formation individualisé), mis en place après les congés de Pâques. Le MFI est proposé au jeune qui n'a pas réussi à obtenir un nombre d'heures à l'emploi suffisant pour être dans les conditions de réussite scolaire ou qui a un nombre d'échecs trop important pour assurer la réussite de son année.



Le MFI a pour objectif de proposer un temps d'arrêt pour le jeune pour trouver un projet personnel et professionnel qui l'aidera à s'épanouir au sein de notre société.

Les agents PMS travaillent avec les jeunes la connaissance de soi pour permettre de faire émerger chez lui une orientation professionnelle.

### **g. Le soutien à la parentalité**

**Comment aider les parents tout en leur laissant la responsabilité de leur choix ?**

**Comment les soutenir dans leurs décisions ?**

**Comment prendre notre place lorsque les relations sont conflictuelles avec l'école ?**

**Comment améliorer l'image négative qu'ils ont d'un PMS d'un autre temps ?**

**Comment créer la confiance ?**

Dans nos interventions, individuelles et collectives, nous accompagnons et soutenons les parents, que ce soit en cherchant avec eux des solutions en cas de difficultés scolaires, familiales ou éducatives. De plus nous les aidons à s'y retrouver dans la structure complexe et changeante de l'enseignement.

Nous accordons un accompagnement spécifique tri disciplinaire aux parents dont l'enfant est orienté vers l'enseignement spécialisé (visites d'écoles, des services résidentiels pour jeunes,).

Lors de ces rencontres, nous sommes à l'écoute des peurs et des craintes des parents. Nous nous attachons à mettre en évidence leurs compétences éducatives et veillons à les valoriser afin de permettre à l'enfant d'évoluer positivement.

Nous sommes l'interface entre l'équipe pédagogique, les parents, le jeune et les partenaires extérieurs dans l'accompagnement global de l'élève. Pour ce faire, nous collaborons également avec des professionnels spécialisés dans des thématiques spécifiques (telles que addictions multiples, identité sexuelle, ...).

Nous mettons à dispositions des parents des folders d'information sur différents thèmes liés à la parentalité (sommeil, langage, expression des émotions...).

Nous organisons régulièrement des réunions en présence des parents, de l'équipe éducative, des intervenants extérieurs (logopèdes, thérapeutes...) pour faciliter la communication et avoir la connaissance des observations de chacun dans chaque milieu de vie de l'enfant.

Au CEFA, une obligation pour les jeunes mineurs est de s'inscrire avec un des responsables légaux. Pour les majeurs cette obligation n'existe plus. Donc peu d'élèves du CEFA sont accompagnés de leur parents. Un grand nombre d'entre eux, vivent en autonomie et donc nous avons peu de contacts avec les parents.

Pour les élèves du CEFA le soutien à la parentalité les concerne directement puisqu'il n'est pas rare que certains soient parents ou en passe de le devenir. Le travail des agents PMS est de les rassurer et les soutenir tant au niveau scolaire qu'au niveau psychologique.

## **h. L'éducation à la santé**

**Comment être présent pour le jeune qui se questionne sur son sommeil ?**

**Comment donner l'information adéquate sur une maladie spécifique ?**

**Quelles infos donner au groupe classe sur un élève souffrant d'une pathologie ?**

**Quel impact a un syndrome sur les apprentissages ?**

**Quelle est la pertinence d'une orientation dans le cas d'un handicap ?**

**Comment repérer les premiers signes chez une adolescente anorexique ?**

**Que faire avec un adolescent qui s'automutile ?**

Notre infirmière est disponible à la demande dans toutes nos écoles secondaires pour y recevoir des jeunes qui s'interrogent sur leur santé ou celle de leurs proches souffrant d'une maladie grave ou peu connue. Elle organise, avec ses collègues des autres disciplines, des animations autour de thèmes comme le sommeil, l'hygiène de vie, l'estime de soi, l'alimentation, la sexualité, les assuétudes, etc. Les animations sur la vie sexuelle et affective se font généralement en collaboration avec des partenaires extérieurs, PSE ou plannings familiaux. Elles sont le fruit d'une co-construction du projet et d'une collaboration étroite de la part des partenaires.

Nous observons une augmentation importante des situations de jeunes souffrant de troubles alimentaires mais aussi de troubles psychiatriques. Ces situations sont généralement énergivores et source de stress pour l'équipe de par leur complexité et la difficulté parfois de conscientiser le jeune à la nécessité d'une prise en charge extérieure.

Lors des interventions individuelles, elle participe aux concertations afin d'apporter son éclairage sur la situation. Dans le cadre des interventions collectives en troisième maternelle, elle participe aux concertations prévues avec le PSE.



Le fait de compter dans notre population des écoles d'enseignement spécialisé de type 2 et 5, nous amène à nous informer davantage sur les diverses pathologies rencontrées et leur impact sur une orientation ou réorientation scolaire ou professionnelle.

Une grande partie de notre temps et de notre énergie est investie dans la réflexion, la création et la mise en place d'animations de prévention. Tout ce travail réalisé en tri disciplinarité est enrichi par les compétences spécifiques de chaque membre de l'équipe. Nous prenons soin de nous adapter à la spécificité de nos écoles et aux problématiques particulières rencontrées (Ponceau, 2<sup>ème</sup> S, harcèlement en primaire, jeunes en questionnement sur leur identité sexuelle).

En ce qui concerne le CEFA, la réflexion pour mener des animations de prévention sur le thème du bien-être et de la santé est constante.

La question de l'hygiène est également abordée lors de nos entretiens. Certains élèves du CEFA ont eu un parcours familial chaotique et nous sommes souvent amenés à donner des conseils de base au niveau de l'hygiène corporelle. D'autres jeunes sont souvent seuls et ont besoin d'accompagnement vers un réseau médical (maison médicale, planning familial)

L'équipe accompagne les jeunes dans la compréhension des diagnostics médicaux et des conséquences concernant l'emploi. Des aménagements sont mis en place dans leur quotidien avec les responsables de section. Dans certaines situations un relais est assuré vers l'AVIQ.

**En conclusion, notre équipe se définit par la passion pour notre travail, la conscience professionnelle, le dévouement et l'enthousiasme. Et aussi par le besoin de se poser et de réfléchir sur nos manières de travailler qui évoluent d'année en année.**

## **V. Perspectives pour les années à venir**

Continuer l'excellente collaboration avec nos écoles partenaires  
Maintenir et renforcer l'image d'un service PMS dynamique, proactif et professionnel.  
Continuer à clarifier nos missions auprès des écoles.  
Travailler de façon collégiale avec les acteurs de l'enseignement  
Améliorer le partenariat avec les différents services  
Poursuivre notre réflexion sur l'analyse de la demande  
S'accorder le temps de se poser pour réfléchir ensemble, en équipe  
Donner un réel accompagnement aux parents c'est-à-dire cheminer avec eux pour les  
Aider à poser leur choix concernant leur enfant.  
Continuer à se former sur les questions récurrentes ; harcèlement, assuétudes,  
sexualité et les nouvelles problématiques( réseaux sociaux, cas psychiatriques..)  
Poursuivre nos visites du réseau psychosocial et nos invitations

Concrètement notre équipe travaillera diverses thématiques transversales aux 8 axes à chaque réunion d'équipe. La gestion des priorités, la réponse aux situations d'urgence, la gestion des situations de crise, la question des 3<sup>ème</sup> maternelles, l'orientation dans l'enseignement spécialisé, la pertinence des intégrations, la gestion de la maltraitance, le mal-être des adolescents, la phobie scolaire, le harcèlement, la question du suicide chez l'adolescent...sont autant de thèmes qui seront discutés et questionnés en regard avec notre pratique quotidienne.



## **VI. L'équipe du centre PMS de Wavre1 au 1<sup>er</sup> septembre 2020**

<b>Directrice</b>	Isabelle BUSTO
<b>Psychologues</b>	Fabienne de SMET Sybille REMICHE Isabelle MARCHAL Anne STALARS Emilie BURON Nathalie WASTELAIN Fanny ROSSI Anne-Sophie DELFOSSE
<b>Assistants sociales</b>	Marie DEHUIT Patricia MOUTURY Céline VERHEYE Hélène CASSART
<b>Infirmière</b>	Cathy MONTOISY
<b>Mandataire PO</b>	Léandre JAUNIAUX





## Table des matières

I.	Présentation du centre .....	1
II.	Etablissements scolaires.....	3
III.	Valeurs et objectifs prioritaires.....	4
IV.	Activités et moyens .....	6
	a. L'offre de service aux consultants .....	7
	b. La réponse aux demandes des consultants .....	9
	c. Les actions de prévention.....	11
	d. Les repérages des difficultés.....	13
	e. Le diagnostic et la guidance.....	16
	f. L'information et l'orientation scolaire et professionnelle .....	18
	g. Le soutien à la parentalité .....	20
	h. L'éducation à la santé .....	21
V.	Les perspectives à venir .....	23
VI.	L'équipe du centre PMS de Wavre1 au 1 <sup>er</sup> septembre 2020.....	24